

Le syndicalisme historique

Dés le Moyen Age, les apothicaires rassemblés en confréries ont du lutter pour :

- Leur installation
- Leur monopole
- Leur rôle social
- Leur formation
- La concurrence

Le syndicalisme était né.

Le syndicalisme historique

Ce mouvement syndical est ancien mais avant d'être reconnu, il a traversé de longues périodes de doute et de suspicions.

➤ La loi du 25 mai 1864, qui reconnaît l'existence des organisations professionnelles.

➤ La loi du 12 mars 1920, qui reconnaît la vocation du syndicat à représenter la profession.

Définition du syndicalisme

Si pour les pouvoirs publics, le syndicalisme est synonyme de corporatisme, pour d'autres, il se caractérise par son manque de pugnacité !

Le syndicalisme est néanmoins constitué pour assurer la défense des intérêts matériels, moraux et professionnels communs aux adhérents, sans oublier les services rendus à la profession dans l'exercice de tous les jours.

Notre syndicalisme est un syndicalisme patronal qui défend l'intérêt collectif d'une profession dont il est une instance représentative.

Situation en FRANCE

Il existe en France trois syndicats représentatifs

- FSPF : Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France
- UNPF : Union Nationale des Pharmacies de France
- USPO : Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine

Missions du syndicalisme

Rôle d'interface entre :

- ✓ L'état qui a besoin d'un interlocuteur représentatif avec lequel il peut discuter, contracter, et régler tout problème concernant la profession.
- ✓ Les instances institutionnelles et les organismes de droit public ou privé.

Missions du syndicalisme

Rôle de communication :

✓ INTERNE

Faire circuler l'information chez les adhérents.

✓ EXTERNE

Promouvoir l'image de la profession et la représenter dans différentes manifestations.

Rôle dans l'exercice professionnel :

✓ Favoriser l'adaptation de la profession par la formation continue.

Avenir du syndicalisme

- Le syndicalisme de demain devra intégrer la dimension européenne.
- Ne plus chercher à résoudre les problèmes de demain avec des solutions d'hier !
- Passer d'un syndicalisme de défense à un syndicalisme d'attaque.
- Ne plus suivre l'évènement mais le précéder et en organiser les conséquences.

Le moyen : le contrat.

Conclusion

L'avenir, c'est la politique contractuelle qui seule pourra permettre d'avancer et de bâtir les mutations indispensables à l'avenir de notre profession dans le respect de son identité et de son équilibre.

« Il ne se tireront d'affaire qu'en se battant tous ensemble et non en faisant alterner le chacun pour soi et le tous contre. »

François de Closet

ORDRE PROFESSIONNEL

Histoire de sa création en France

- Suite à l'interdiction du syndicalisme et de la liberté d'expression par la dictature de Pétain il y a création d' Ordres corporatistes. (1942)
- En 1945 de Gaulle reprend l'institution en le cantonnant dans un rôle de contrôle de la profession pour la défense des patients et de la santé publique.

ORDRE DES PHARMACIENS

- Leurs évolutions probables:

1) la dérive anglaise

_ inscription des préparateurs

_ collège mixte avec les

« consommateurs »

2) le seul contrôle de l'inscription et des obligations

Fatalité ou non d'un ordre professionnel

- La Commission européenne: elle veut réduire leurs pouvoirs (justice) et leur laisser les seules obligations légales.
- En Suisse il n'existe pas d'ordre des pharmaciens: l'association syndicale gère la profession avec les autorités de tutelle dont un service s'occupe spécifiquement de la pharmacie.

FSPF

- Je vous remercie de votre attention

Philippe Liebermann

- Casablanca janvier 2009